

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 6 JUIL. 2024
modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein de la commission administrative paritaire nationale du corps des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de la direction de l'administration pénitentiaire .

NOR : JUSK2419538A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein de la commission administrative paritaire nationale du corps des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de la direction de l'administration pénitentiaire ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins établis le 8 décembre 2022,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 20 décembre 2022 susvisé est remplacé par :

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein de la commission administrative paritaire nationale du corps des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de la direction de l'administration pénitentiaire et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
CGT Insertion probation (4 sièges)	Mme Dorothee DORLEACQ M. Julien DUMAS Mme Aurélie DORAPHE Mme Aurore ZUNINO	M. Zin MAZROUI Mme Lucie DUBREU Mme Emilie BOISSEAU-HER Mme Estelle GARNIER
SNEPAP-FSU (1 siège)	Mme Estelle CARRAUD	M. Bastien PEDEN
UFAP UNSa Justice (1 siège)	M. Simon-Pierre LAGOUCHE	Mme Morgane DENOUAL

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.


Fait le **16 JUIL. 2024**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/ Le directeur de l'administration pénitentiaire,

M TANGUY


Morgan TANGUY
Le sous-directeur
des ressources humaines
et des relations sociales